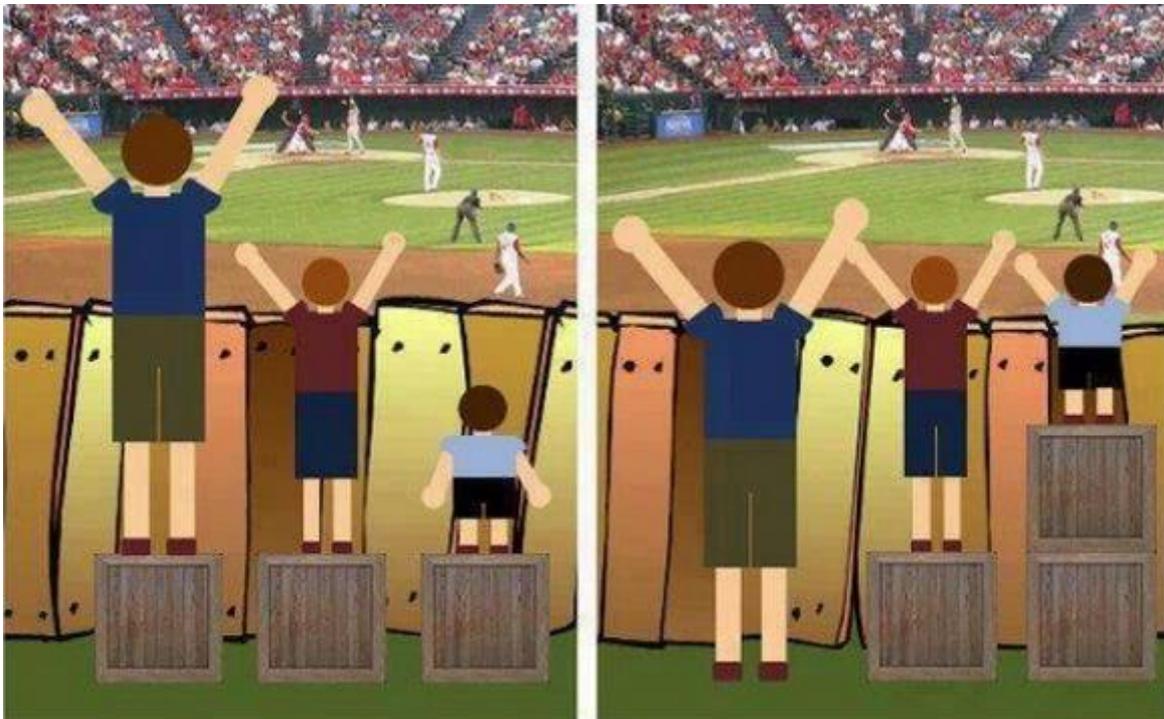


"Pour dépasser les clivages, permettre à une complicité de s'établir et à une histoire en commun de s'écrire, notre société a besoin de mots et de concepts partagés, inclusifs, en cohérence avec le droit de tous au patrimoine social, sans toutefois gommer la diversité et la spécificité des situations".

Charles Gardou, "La société inclusive, parlons-en !", Érès, 2012

« Qu'est-ce qu'être inclusif ? De la théorie à la pratique du terrain »



30 mars et 1^{er} avril 2022
Le Puy-en-Velay

Séminaire régional Auvergne-Rhône-Alpes



Traduction en Langue des Signes Française (LSF)

PRE-PROGRAMME

Qu'est-ce qu'être inclusif ?

INTRODUCTION

Les notions d'accessibilités et de compensation, ainsi que celles de participation et de libre choix des personnes en situation de handicap sont inhérentes à la mise en œuvre concrète d'une société inclusive.

L'accessibilité a été le fer de lance de la loi de 2005 et revient en force dans le discours de la politique gouvernementale, prônant accès « de tous à tout », autrement dit une volonté accrue d'une accessibilité universelle. Rappelons que l'accessibilité ne concerne pas uniquement l'accessibilité matérielle ou physique, mais également l'accès à l'information, à la communication, aux services, à la culture,... De plus, la notion d'accessibilité universelle désigne un accès à tout, pensé dès le départ, sans la nécessité de mettre en place des adaptations supplémentaires en fonction des besoins spécifiques des personnes.

Au cours de son histoire, le secteur médico-social s'est structuré en fonction des politiques, des réglementations et de la professionnalisation de ces acteurs et a développé une culture commune.

L'optique inclusive nous conforte dans ce qui constitue en dernière instance le noyau dur de notre culture qui a établi une sorte de césure entre l'un dedans et l'un dehors. Dedans il y aurait les normaux et dehors il y aurait les anormaux. Depuis plusieurs années, et en particulier depuis la loi de 2005, le champ du handicap en France a commencé à mettre en œuvre une dynamique de « virage inclusif » et de désinstitutionalisation, en affirmant le droit des personnes handicapées à accéder à l'éducation et, plus globalement, à tous les actes liés à la participation sociale au sein du milieu ordinaire.

S'agissant des personnes en situation de handicap sensoriel, une partie de nos interventions vise maintenant à accompagner ces personnes en inclusion dans leur milieu de vie ordinaire (familial, social, scolaire, professionnel...) en mettant en place les formes de compensation et d'accompagnement éducatif et social adaptées.

Si le virage inclusif est déjà amorcé, beaucoup reste encore à réfléchir et à faire pour le poursuivre et le pérenniser. De nombreux obstacles restent à surmonter, tant au sein de nos structures que de la part des acteurs externes (école, formation professionnelle, emploi, Santé, ...). Ils peuvent être liés à nos représentations, nos pratiques professionnelles, ... Ils peuvent également résulter de contraintes administratives, sociales, culturelles rendant l'inclusion difficile ou impossible. Ils peuvent enfin avoir trait aux limites mêmes du modèle inclusif, voire à ses risques, lorsque les protections mises en place auparavant dans le milieu institutionnel ne peuvent se recréer sous des formes efficaces dans le milieu ordinaire.

Le séminaire mettra en lumière les points forts et les réussites de ces expériences inspirantes.

Objectifs

Permettre aux professionnels de différencier intégration et inclusion, d'identifier les atouts et les limites de la désinstitutionalisation, de partager et d'échanger sur des pratiques et des situations existantes.

Le séminaire reposera sur :

- ✚ Des savoirs théoriques pour définir les fondements et les enjeux de l'inclusion ;
- ✚ Des savoirs méthodologiques pour outiller les professionnels à la compréhension des rapports entre organisation et milieu ordinaire, mais aussi à la découverte de partenaires externes qui contribuent à la construction du parcours inclusif ;
- ✚ Des savoirs épistémiques pour mettre en perspective le contenu du séminaire au regard des expériences et situations rencontrées dans le cadre des pratiques des professionnels de la déficience sensorielle.

Ces différents apports seront réalisés sous la forme :

- De présentation des concepts, outils et méthodes mobilisés au travers d'expérimentations conduites sur le terrain, de dispositifs couvrant différentes facettes de la thématique,
- De vignettes de professionnels offrant la possibilité aux participants de partager, analyser et confronter leurs pratiques avec l'objet du séminaire.

Public

Professionnels concernés par l'accompagnement des enfants et adolescents en situation de handicap sensoriel.
Familles accompagnées par des professionnels

Prérequis

Connaissance des handicaps sensoriels de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte

Comité d'organisation

Pascal Delolme, Directeur, Association AFIS ; **Emmanuelle Cornillon**, Directrice, CAMSP Sensoriels / SAAS, Les PEP69 ; **Rodolphe Portefaix**, Directeur, Institut Les Gravouses ; **Laure Pavier**, Chargée de développement et d'action sociale, Institut les Gravouses ; **Arnaud Grégoire**, Directeur plateforme handicap rares, Directeur EHPAD Villa Saint-Jean, Directeur CRDV, CRSPDV et dispositif TSA, Directeur SSR Auvergne Basse Vision ; **Pascal Clauson**, Directeur de la Qualité et des projets, IRSAM ; **Nicolas Fargère**, Directeur association Abbé de l'Epée ; **Romain Basle**, Chargé de projets et de développement des compétences, FISAf

Qu'est-ce qu'être inclusif ?

PREPROGRAMME

Jeudi 31 mars 2022- Après-midi

13h00 - *accueil des participants*

13h30 - **Ouverture du séminaire**

13H45 - *Brise-glace*

14h15 – **Qu'est-ce qu'être inclusif ?**

Monsieur Gérard GUIEZE, *Professeur de Philosophie à l'université Jean Moulin Lyon 3, Conférencier, Consultant*

15h15 – **Quelle place pour les ESMS dans une société inclusive ?**

Monsieur José PUIG, *Chargé de mission chez Délégation interministérielle pour l'autisme et les troubles du neurodéveloppement*

16h15 - *Pause*

16H45 – **Table-ronde – « Les partenariats ESMS et Education nationale : Vers une école inclusive »**

Madame Catherine GINI, *Responsable du pôle Personnes en situation de Handicap, ARS Auvergne-Rhône-Alpes (sous-réserve)*

Monsieur Eric FUENTES, *Inspecteur ASH – conseiller technique ASH – Académie de Clermont-Ferrand (sous-réserve)*

Madame Véronique MONTANGERAND, *Inspectrice Education nationale ASH – conseiller technique ASH – Académie de Lyon (sous-réserve)*

Madame Isabelle RANCHY, *Inspectrice Education nationale ASH – conseiller technique ASH – Académie de Grenoble (sous-réserve)*

18h15 – Conclusion et synthèse de la demi-journée

18h45 – fin de la journée

20h00 – Dîner

Vendredi 1^{er} avril

8H30 - Accueil des participants

9h00 - Présentation de 3 vignettes de professionnels

Les vignettes présenteront des situations existantes rencontrées par des professionnels et pourront prendre les formes d'expériences inspirantes voire innovantes, telles qu'une étude de cas, un point de vue sur les actions à entreprendre, les obstacles rencontrés dans la pratique, les questionnements énoncés à la lumière d'expériences professionnelles ou privées, et encore une réflexion sur les évolutions à prévoir.

10h30 - Pause

11h00 - Présentation de 3 vignettes de professionnels

Les vignettes présenteront des situations existantes rencontrées par des professionnels et pourront prendre les formes d'expériences inspirantes voire innovantes, telles qu'une étude de cas, un point de vue sur les actions à entreprendre, les obstacles rencontrés dans la pratique, les questionnements énoncés à la lumière d'expériences professionnelles ou privées, et encore une réflexion sur les évolutions à prévoir.

12h30 – Synthèse du séminaire

12h45 à 13h45 – Déjeuner

14h00 – Présentation de 3 vignettes de professionnels

Les vignettes présenteront des situations existantes rencontrées par des professionnels et pourront prendre les formes d'expériences inspirantes voire innovantes, telles qu'une étude de cas, un point de vue sur les actions à entreprendre, les obstacles rencontrés dans la pratique, les questionnements énoncés à la lumière d'expériences professionnelles ou privées, et encore une réflexion sur les évolutions à prévoir.

16h00 – Clôture du séminaire

Qu'est-ce qu'être inclusif ?

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu du séminaire : Domaine de Chadenac

Adresse : Lieu-dit Chadenac, 43000 Ceyszac (Proche Le Puy-en-Velay)

Date limite d'inscription : 28 février 2022

Informations concernant les inscriptions :

Nous proposerons la réservation de chambres individuelles et/collectives (2 lits à 3 lits) sur le Domaine de Chadenac. Une liste d'hôtels sera également fournie avec le bulletin d'inscription.

Les frais de déplacement sont à la charge des structures.

Professionnels : retrouvez prochainement dans la rubrique « Séminaires » les informations pratiques et le bulletin d'inscription sur le site internet de la FISAf : <https://www.fisaf.asso.fr/>